

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Courcelles, tenue au lieu ordinaire des séances, le 27 septembre 2021 à 19h30, jour fixé en conformité avec le code municipal en vigueur dans la Province. Les élus sont en présentiel sauf M. Patrick St-Pierre qui assiste en téléconférence.

Sont présents:

Siège #1 - Gino Giroux
Siège #3 - Diane Rancourt
Siège #4 - Patrick St-Pierre
Siège #5 - Martin Boulanger
Siège #6 - Renaud Gosselin

Siège #2 - Poste vacant

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Francis Bélanger. Mme Renée Mathieu, dir. gén. et sec-trés. assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

21-162

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par: Diane Rancourt
Appuyé par: Martin Boulanger
Que l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

1 - OUVERTURE DE SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - SUJETS À DISCUTER

- 3.1 - Rencontre avec M. Gilles Blondin
- 3.2 - Volet 2 du Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP)
- 3.3 - Achat d'une table à langer pour l'Hôtel de Ville
- 3.4 - Cession de terrain Sogetel, cie 9315-1884 Québec inc.
- 3.5 - Aide financière à l'investissement: cie 9315-1884 Québec inc.
- 3.6 - Mandat CIM: conciliations bancaires
- 3.7 - Dépôt des compilations des statistiques: Espace aux Rives du temps
- 3.8 - Travaux chambres électriques
- 3.9 - Abonnement à l'application Survey Monkey
- 3.10 - Fin d'abonnement à Info-punch

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

5 - LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - SUJETS À DISCUTER

21-163

3.1 - Rencontre avec M. Gilles Blondin

Discussion à propos d'un raccordement au chemin public. Le dossier est réglé, aucune résolution à cet effet.

21-164

3.2 - Volet 2 du Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Courcelles a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du PPASEP;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Courcelles désire présenter une demande d'aide financière au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de

la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre du volet 2 du PPASEP afin de compenser les pertes financières des producteurs qui ont dû modifier leurs pratiques agricoles dans les aires de protection des sources d'eau potable;

Pour ces motifs, il est proposé par: Gino Giroux

Appuyé par: Patrick St-Pierre

ET RÉSOLU

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil de la Municipalité de Courcelles autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 2 du PPASEP;

QUE Mme Renée Mathieu, dir.gén. soit autorisée à signer les documents de demande de subvention relatifs aux compensations des pertes financières des producteurs agricoles dans le cadre du volet 2 du PPASEP.

ADOPTÉE

Note: M. Martin Boulanger s'est retiré pour la présente résolution

21-165

3.3 - Achat d'une table à langer pour l'Hôtel de Ville

ATTENDU QUE nous désirons bonifier l'offre de notre municipalité dans le cadre d'ISO famille;

Il est proposé par: Diane Rancourt

Et appuyé par: Martin Boulanger

QU'une dépense de 432\$ plus taxes soit autorisée pour l'achat d'une table à langer.

ADOPTÉE

21-166

3.4 - Cession de terrain Sogetel, cie 9315-1884 Québec inc.

ATTENDU QUE la cie 9315-1884 Québec inc. désire faire l'acquisition d'un terrain nous appartenant d'une superficie de +/- 1858m², étant une partie du lot numéro 4910420;

ATTENDU QU'un projet de promesse d'achat d'immeuble a été déposé en date du 27 septembre 2021;

Il est proposé par: Renaud Gosselin

Et appuyé par: Gino Giroux

QUE le conseil municipal de Courcelles accepte de vendre pour une somme de 20 000\$ une partie du lot no 4910420, le tout tel représenté à l'annexe A de la promesse d'achat d'immeuble.

QUE le conseil municipal de Courcelles accepte les conditions liées à la promesse d'achat.

ADOPTÉE

21-167

3.5 - Aide financière à l'investissement: cie 9315-1884 Québec inc.

ATTENDU QUE la compagnie 9315-1884 Québec inc. a signé une promesse d'achat envers la municipalité de Courcelles pour un terrain adjacent au lot no 4023085 leur appartenant;

ATTENDU QUE La Loi sur les compétences municipales permet aux municipalités d'accorder une aide financière à toute entreprise du secteur privé qui est propriétaire d'un immeuble (art 92.1);

ATTENDU QUE l'achat de ce terrain permettra la construction d'un garage/entrepôt;

ATTENDU QUE la compagnie 9315-1884 Québec inc. souhaite procéder à l'embauche de travailleurs qui pourront éventuellement s'établir dans notre municipalité;

ATTENDU QUE la compagnie 9315-1884 Québec inc. a fait la demande à la municipalité de Courcelles, afin de connaître les programmes ou incitatifs pour l'établissement ou la croissance d'entreprise sur son territoire;

ATTENDU QUE la construction d'un nouvel entrepôt ou l'agrandissement du garage existant générera un bénéfice à long terme pour la municipalité;

ATTENDU QUE dans un souci de développement continu et de croissance, la municipalité de Courcelles désire être proactive, attractive et elle désire inciter les entreprises à venir s'établir sur son territoire;

ATTENDU QUE dans un souci de création d'emplois, la municipalité désire aider les entreprises établies sur son territoire;

Il est proposé par : Martin Boulanger

Et appuyé par : Diane Rancourt

QUE La municipalité de Courcelles accorde en aide à l'industrie un montant de 20 000\$ à la compagnie 9315-1884 Québec inc.

QUE l'aide financière soit versée à la fin des travaux d'agrandissement ou de construction du nouveau bâtiment.

ADOPTÉE

21-168

3.6 - Mandat CIM: conciliations bancaires

ATTENDU QUE la firme CIM nous a remis une proposition pour un mandat de comptabilité spécifique;

Il est proposé par: Gino Giroux

Et appuyé par: Diane Rancourt

QUE mandat soit donné à la firme CIM pour effectuer les conciliations bancaires de février à aout 2021, et ce pour un montant de 1 425\$ plus taxes.

ADOPTÉE

3.7 - Dépôt des compilations des statistiques: Espace aux Rives du temps

21-169

3.8 - Travaux chambres électriques

Il est proposé par: Gino Giroux

Et appuyé par: Diane Rancourt

QUE des travaux de 13 994\$ plus taxes soient autorisés pour la réfection de la chambre électrique actuelle et l'ajout d'une deuxième à l'aréna.

ADOPTÉE

21-170

3.9 - Abonnement à l'application Survey Monkey

ATTENDU QUE la Municipalité doit voir à refaire sa planification stratégique en 2022;

ATTENDU QU'il y a lieu de consulter la population sur divers points;

Il est proposé par: Diane Rancourt

Et appuyé par: Renaud Gosselin

QU'un montant de 325\$ soit prévu pour un abonnement à l'application Survey Monkey pour l'élaboration d'un sondage en ligne.

ADOPTÉE

21-171

3.10 - Fin d'abonnement à Info-punch

ATTENDU QUE le service d'horodateur n'est plus utilisé pour des raisons pratiques;

Il est proposé par: Renaud Gosselin

Et appuyé par: Diane Rancourt

QUE le service d'abonnement mensuel chez Info-punch soit annulé.

ADOPTÉE

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

5 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par: Renaud Gosselin
Appuyé par: Diane Rancourt
Que la présente séance soit levée. Fermeture à 20h10.

ADOPTÉE

Je, Francis Bélanger, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francis Bélanger, maire

Renée Mathieu, dir. gén./sec.-trés.

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Renée Mathieu, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées par le conseil municipal de Courcelles.

Renée Mathieu, dir. gén./sec.-trés.